

VÉLO EN LIBRE-SERVICE EN « FREE FLOATING »

DES EXPÉRIENCES CONTRASTÉES - PANORAMA

Diane Guilbot, chargée d'études



LE PHÉNOMÈNE « FREE FLOATING »



Création: Denis Dessailly

- Des services d'initiatives privées, apparus en 2017 en France
- Des collectivités qui s'interrogent: liens avec les offres existantes de VLS, impacts sur l'occupation de l'espace public, pérennité du service, quelle articulation des offres en « free floating » et des objectifs de politiques publiques des collectivités...
- Un usage qui va plus vite que la réglementation

LE GROUPE DE TRAVAIL « VÉLO EN FREE FLOATING » DU CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES

- Lancement au début 2018 – réservé aux adhérents du Club des villes et territoires cyclables
- 49 collectivités et 1 AOM
- Rdv réguliers et auditions (experts, opérateurs...).
- Des échanges et partages d'expériences entre des collectivités :
 - qui connaissent un déploiement de service en free floating (vélo ou trottinettes);
 - qui ont déjà été démarchées par un opérateur;
 - qui n'ont pas été démarchées mais qui se tiennent au courant pour réagir le cas échéant.

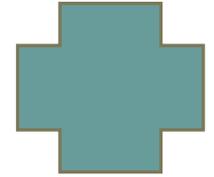


LE GROUPE DE TRAVAIL « VÉLO EN FREE FLOATING » DU CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES

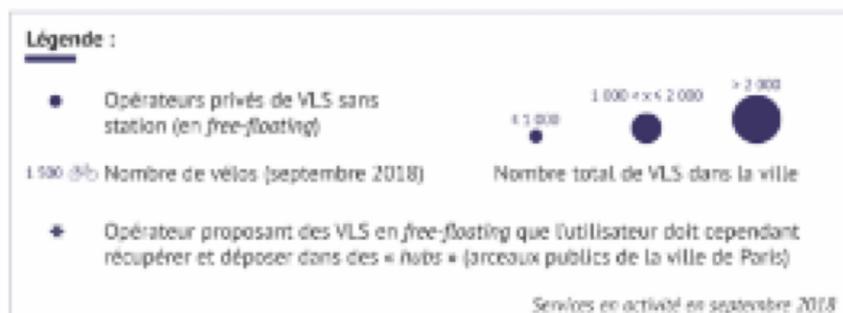
- Des attentes et des préoccupations:
 - mieux connaître les différents opérateurs et les systèmes proposés;
 - explorer les différents dispositifs de réglementation pouvant être mis en place;
 - bénéficier d'un retour d'expérience de territoires confrontés à l'arrivée d'un opérateur;
 - penser la cohabitation/complémentarité avec les offres de déplacements déjà existantes
 - pour les territoires pas encore démarchés : savoir évaluer et dimensionner le bon service adapté au besoin de son territoire;
 - connaître les enjeux autour des données utilisateurs.

ENJEUX: ENTRE POTENTIALITÉS ET POINTS DE VIGILANCE

- Une souplesse pour l'utilisateur, pour l'opérateur
- Une visibilité pour le développement de l'usage du vélo
- Des potentialités pour les collectivités notamment en cas de contractualisation avec l'opérateur en free floating (données...)
- Une prudence nécessaire de la collectivité: gestion de l'espace public, cohabitation avec les autres modes de transports...
- Le besoin d'une assise législative
- Une articulation parfois complexe des services en free floating avec les objectifs de politiques publiques des collectivités
- La question de la pérennité des services en free floating



DES EXPÉRIENCES CONTRASTÉES



50 km



DES EXPÉRIENCES CONTRASTÉES

- La loi d'orientation sur les mobilités: le besoin de réglementation
 - Des collectivités qui intègrent les services en free floating dans leur offre de mobilité
 - Des collectivités qui s'engagent dans l'adaptation d'aménagements (stationnement virtuel...)
 - Des collectivités qui anticipent le travail du législateur: mise en place de chartes partenariales pour gérer l'arrivée des opérateurs, réflexion sur les redevances
 - Des exemples de collaboration opérateur en free floating/collectivités réussies
 - Des opérateurs qui abandonnent la course d'eux-mêmes
-
- Un phénomène qui révèle le caractère encore expérimental des offres en free floating
 - Des offres de services qui évoluent et qui se diversifient

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

DGUILBOT@VILLES-CYCLABLES.ORG

